

Note de la Direction des Affaires économiques et financières de la France (Paris, 12 octobre 1960)

Légende: Le 12 octobre 1960, Olivier Wormser, directeur des Affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, rédige une note dans laquelle il expose la position de la Grande-Bretagne dans le contexte des relations économiques entre les Six et les sept États membres de l'AELE.

Source: Ministère des Affaires étrangères ; Commission de Publication des DDF (sous la dir.). Documents diplomatiques français. Volume II: 1960, 1er juillet-31 décembre. Paris: Imprimerie nationale, 1996. 870 p.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République Française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_la_direction_des_affaires_economiques_et_financieres_de_la_france_paris_12_octobre_1960-fr-b0c0ac05-698c-4dd3-bb03-551a796040e1.html

Date de dernière mise à jour: 21/10/2012

Note de la direction des affaires économiques et financières (Paris, 12 octobre 1960)

Un certain nombre d'indications permettent de se faire une idée de ce qu'est la position réelle du gouvernement britannique en ce qui concerne le problème des Six et des Sept.

La conférence des ministres des Finances du Commonwealth qui s'est tenue à Londres le 20 septembre a pratiquement rendu extrêmement difficile au gouvernement britannique de prendre une initiative. Les réactions, sur le plan économique, des partenaires de l'Angleterre ont été vives. En témoignent les déclarations du ministre des Finances néo-zélandais et du ministre du Commerce canadien que la presse a publiées. Mais, sur le plan politique, l'indication la plus intéressante jusqu'à présent recueillie, c'est que les Canadiens ont exprimé l'idée que, en cas d'arrangement entre le Royaume-Uni et le Marché commun sur la base d'une union douanière, le Commonwealth disparaîtrait et avec lui la possibilité pour le Canada de demeurer réellement indépendant, son destin étant alors de devenir une province des États-Unis.

Le gouvernement allemand a demandé au gouvernement hollandais de lui prêter le concours de ses experts pour établir une formule permettant de résoudre le problème des Six et des Sept. L'expert hollandais, de rang moyen, désigné par le gouvernement de La Haye, est allé à Bonn et a déclaré qu'il n'avait aucune idée à présenter et qu'au demeurant, le gouvernement hollandais n'était pas demandeur. Un autre expert hollandais a rapporté que M. Westrick avait déclaré que le plan anglo-allemand d'arrangement entre les Six et les Sept ne reposait sur rien. Quant à l'expert allemand lui-même qui est chargé de rédiger ce plan, il déclare n'avoir rien écrit jusqu'à présent.

Par contre, lorsque le gouvernement hollandais s'en prend à la convention annexée au traité de Rome concernant l'association des territoires d'outre-mer, lorsqu'il soutient la thèse selon laquelle l'indépendance des États africains a rendu caduc le titre 4 du traité de Rome, il exprime probablement la véritable position du gouvernement britannique. Celui-ci se contenterait d'une disparition des préférences créées, dans le Marché commun pour les produits tropicaux au profit des territoires jadis dépendant de la France et de la Belgique. Londres aurait ainsi donné satisfaction à Accra et à Lagos et à d'autres territoires. Pour le reste, on pourrait attendre et, comme un haut fonctionnaire anglais l'a déclaré au *Financial Times*, il faudra peut-être de nombreuses années pour arriver à un arrangement.

Alors qu'il y a quelque temps, les Britanniques paraissaient très pressés d'engager des négociations, ils semblent chercher à l'éviter. S'il en est ainsi, ce n'est pas seulement parce que les Britanniques sont gênés par les réactions du Commonwealth et les prétentions de leurs partenaires du traité de Stockholm (la Suisse refuse toute idée d'union douanière), c'est aussi parce qu'un fort parti spéculé à Londres sur l'enlèvement du Marché commun. Les problèmes de caractère politique qui se posent entre Paris et Bonn suffisent à réveiller ces espoirs. Mais, en outre, on se demande sérieusement à Londres si les Six ne vont pas perdre le concours américain dont ils ont bénéficié jusqu'à présent du fait de leur attitude en matière agricole. La façon dont les discussions sur la politique agricole commune sont engagées à Bruxelles ne permet pas en effet d'espérer d'arriver à une solution positive qui soit acceptable pour le G.A.T.T., et l'état d'esprit qui est celui des six délégations qui discutent le problème agricole est tel qu'il risque de nous aliéner les États-Unis.